

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321

Email: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ

L'UNION AFRICAINE DÉPÊCHE UNE MISSION MULTIDISCIPLINAIRE D'ÉVALUATION DES BESOINS DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE DOMAINE DE LA RECONSTRUCTION ET DU DÉVELOPPEMENT POST-CONFLIT

Addis Abéba, le 4 novembre 2011: Du 5 au 12 novembre 2011, l'UA dépêche une mission multidisciplinaire en Côte d'Ivoire pour évaluer les besoins du pays dans le domaine de la reconstruction et du développement post-conflit et identifier la contribution qui pourrait être celle de l'UA et de ses États membres.

Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de l'appui de l'UA aux efforts de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, sera entreprise en coopération avec des partenaires de l'UA, à savoir la Banque africaine de Développement (BAD), la Banque mondiale, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et l'Union européenne (UE). L'Agence de planification et de coordination du NEPAD, qui est une structure de l'UA, ainsi que différents Départements de la Commission de l'UA, participent également à la mission. La mission sera conduite par M. Anicet Georges Dologuélé, ancien Premier ministre de la République centrafricaine, ancien Directeur général de la Banque centrale de Développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), ancien Ministre des Finances, du Plan et de la Coopération internationale et ancien Président du Conseil d'administration de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). Outre les représentants des organisations citées plus haut, la délégation comprend également nombre d'autres experts, dont notamment M. Samuel Nyambi, ancien fonctionnaire du PNUD qui a servi comme Représentant résident dans plusieurs pays africains.

Il convient de rappeler que lors de sa 288^{ème} réunion, tenue le 10 août 2011, le CPS avait noté avec satisfaction les progrès significatifs accomplis dans le processus de retour à la normalité en Côte d'Ivoire depuis l'entrée en fonction du Président Alassane Dramane Ouattara et la mise en place du Gouvernement. Le CPS avait réitéré l'engagement de l'UA à faire tout ce qui est en son pouvoir pour appuyer les efforts en cours de consolidation de la paix et de reconstruction post-conflit. Dans ce cadre, l'UA a pris nombre d'initiatives, y compris une visite du sous-comité sur les Réfugiés du Comité des Représentants permanents, ainsi que l'octroi d'un appui financier symbolique à la réinsertion des personnes déplacées et à la tenue des élections législatives.

Lors de son séjour, la mission rencontrera les autorités ivoiriennes, les organisations et institutions internationales et régionales, les partenaires bilatéraux et multilatéraux au développement basés à Abidjan, les acteurs politiques et sociaux ivoiriens, ainsi que la société civile.

NOTE AUX EDITEURS

DES DÉCISIONS DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ SUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT POST-CONFLIT EN CÔTE D'IVOIRE

Lors de sa 273^{ème} réunion sur la situation en Côte d'Ivoire, le 21 avril 2011, le Conseil de Paix et Sécurité (CPS) de l'UA a adopté le communiqué PSC/PR/COMM.1(CCLXXIII). Dans ce communiqué, le CPS a souligné l'impératif que revêt la mise en œuvre par tous les acteurs ivoiriens concernés d'efforts soutenus pour la promotion de la réconciliation nationale, la consolidation de la paix et le relèvement socio-économique de la Côte d'Ivoire. Le CPS a réaffirmé la détermination de l'UA à œuvrer, en étroite coopération avec l'ensemble des acteurs ivoiriens concernés et la CEDEAO et avec l'appui des Nations unies et d'autres partenaires, à la consolidation de la paix.

Dans le cadre du suivi de cette décision, une délégation du CPS a effectué une mission sur le terrain, en Côte d'Ivoire, du 25 au 30 juillet 2011. L'objectif visé était de recueillir les vues des autorités ivoiriennes et d'autres parties prenantes sur les défis auxquels la Côte d'Ivoire est confrontée, aux fins d'aider l'UA à mieux orienter son appui à la Côte d'Ivoire dans le cadre d'un programme global de reconstruction post-conflit, couvrant les aspects socio-économiques, sécuritaires et autres. Les parties ivoiriennes et autres parties prenantes consultées par la délégation du CPS ont transmis le même message, selon lequel la Côte d'Ivoire est entrée de manière irréversible dans une phase post-crise et post-conflit. Elles ont souligné que la Côte d'Ivoire a besoin d'un appui urgent et concret de la part de l'UA et de l'ensemble de la communauté internationale pour reconstruire ses institutions et ses structures politiques et socio-économiques.

Lors de sa 288^{ème} réunion consacrée à l'examen du rapport de la mission en Côte d'Ivoire, tenue le 10 août 2011, le CPS a noté avec satisfaction les progrès significatifs accomplis dans le processus de retour à la normalité en Côte d'Ivoire depuis l'entrée en fonction du Président Alassane Dramane Ouattara et la mise en place du Gouvernement. Le CPS a réitéré l'engagement de l'UA à faire tout ce qui est en son pouvoir pour appuyer les efforts en cours de consolidation de la paix et de reconstruction post-conflit. A cet égard, le CPS a demandé à la Commission, en étroite collaboration avec les partenaires de l'UA, y compris la CEDEAO, les Nations unies, l'UE et les partenaires bilatéraux concernés, à:

- dépêcher une mission pour évaluer la situation des réfugiés ivoiriens dans les pays voisins de la Côte d'Ivoire et les besoins pour leur rapatriement rapide;
- apporter un soutien à la reconstruction et au développement post-conflit, y compris la réconciliation nationale, la réforme du secteur de la défense et de la sécurité RSS), un plaidoyer pour aider la Côte d'Ivoire à obtenir une annulation de sa dette, la mobilisation de ressources pour faciliter la mise en œuvre de projets à impact rapide et un appui en vue du bon déroulement de la table ronde que le Gouvernement ivoirien se propose d'organiser pour mobiliser des ressources pour la reconstruction post-conflit; et

- faciliter et soutenir la coopération et une action conjointe entre les pays de la région pour faire face aux problèmes sécuritaires, y compris ceux posés par la présence de mercenaires et d'autres éléments armés.

DU DOCUMENT-CADRE DE L'UA SUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT POST-CONFLIT

La mission en Côte d'Ivoire s'inscrit également dans le contexte du Document-cadre de l'UA sur la reconstruction et le développement post-conflit, adopté par le Conseil exécutif de l'UA en juin 2006. L'objectif de ce document est de consolider la paix et d'éviter la rechute dans la violence; de s'attaquer aux causes profondes des conflits; d'encourager et d'accélérer la planification et la mise en œuvre des activités de reconstruction et de développement post-conflit; et de renforcer la complémentarité et la coordination entre les différents acteurs concernés.

Le Document-cadre est sous-tendu par cinq principes fondamentaux: le *leadership* africain; la responsabilité nationale et locale; l'inclusivité, l'équité et la non-discrimination; la coopération et la cohérence; et le renforcement des capacités en vue de garantir la pérennité des efforts entrepris. Il couvre six éléments indicatifs portant sur: la sécurité; l'assistance humanitaire; la transition et la gouvernance politique; la reconstruction et le développement socio-économiques; les droits de l'homme, la justice et la réconciliation; et les questions liées au genre.

En application de ce Document-cadre, l'UA dépêche des missions d'évaluation dans les pays sortant de conflit pour évaluer leurs besoins et formuler des recommandations sur l'apport qui peut être celui de l'UA et de ses États membres, et ce de façon complémentaire à l'action des partenaires internationaux. Concrètement, la mission d'évaluation débouche sur une initiative africaine de solidarité qui a pour point de départ une conférence du même nom impliquant aussi bien les États membres que le secteur privé africain et se traduisant par des contributions tant financières qu'en termes d'expertise et de partage d'expériences.

DES OBJECTIFS DE LA MISSION

À la lumière de ce qui précède, la mission aura notamment pour objectifs:

- (i) de faire le point des efforts entrepris dans le cadre de la reconstruction post-conflit et de la consolidation de la paix, y compris l'assistance apportée par les acteurs africains et les partenaires internationaux;
- (ii) d'identifier les défis rencontrés et les besoins en termes d'assistance, aussi bien dans le court que dans le moyen et long termes;
- (i) d'identifier les domaines dans lesquels l'UA et ses États membres pourraient utilement contribuer à la reconstruction post-conflit et à la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire;
- (ii) de formuler des recommandations sur les modalités d'une coopération et d'une coordination étroites entre l'UA et les autres partenaires internationaux en appui à la reconstruction post-conflit et à la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire;

- (iii) de déterminer les modalités suivant lesquelles l'UA et ses partenaires pourraient maximiser l'apport de l'Afrique et aider à une mobilisation accrue de la communauté internationale en appui aux efforts du Gouvernement ivoirien; et
- (iv) d'initier le processus préparatoire pour le lancement d'une initiative africaine de solidarité, qui commencera par une conférence du même nom, afin de mobiliser le continent pour qu'il apporte la contribution qui doit être la sienne pour aider la Côte d'Ivoire à consolider les avancées enregistrées.